

Décision 18-DCC-46 du 30 mars 2018

relative à la prise de contrôle conjointe de la société Isoma par la société ITM Entreprises et les consorts Peluhet, Balaguer et Estival

Posted on: 17 avril 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Société ITM Entreprises et les consorts Peluhet Balaguer et Estival

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Société Isoma

Lire

Le texte intégral

33.9 Ko